

STATISTIQUES

BELGIQUE

L'Industrie Charbonnière

pendant l'année 1938

Statistique provisoire et vue d'ensemble
sur l'exploitation

PAR

G. RAVEN,

Directeur général des Mines,

ET

H. ANCIAUX,

Ingénieur en Chef - Directeur des Mines.

Le présent travail donne, en attendant la publication d'éléments plus détaillés dans la « Statistique des industries extractives et métallurgiques », un aperçu de la marche de l'industrie charbonnière belge au cours de l'année 1938.

Certaines des indications numériques qui suivent ne sont qu'approximatives, mais il n'est guère à prévoir que les chiffres définitifs s'en écartent beaucoup.

Production de houille.

(Voir tableaux n° 1 et 2 et diagramme n° 1.)

La production nette de houille en Belgique a été, en 1938, de 29.573.900 tonnes, contre 29.859.240 tonnes en 1937.

D'après le tableau n° 1, on peut se rendre compte de l'allure de la production mensuelle.

Le bassin de la Campine a fourni 22,1 % de l'extraction totale de l'année, contre 22,3 % en 1937, 22,5 % en 1936, 21,4 %

en 1935, 21,1 % en 1934 et 18,9 % en 1933. Il n'a été dépassé, au point de vue de l'importance de la production, que par le district de Charleroi.

Le nombre moyen de jours d'extraction de l'année a varié, suivant les districts, entre 285 et 295. Pour l'ensemble des charbonnages il a été de 289,8 contre 295,1 en 1937, 278,8 en 1936, 271,0 en 1935, 272,8 en 1934, 273,3 en 1933, 238,0 en 1932 et 290,6 en 1931.

TABLEAU N° 1.

PRODUCTION MENSUELLE DE HOUILLE PAR DISTRICT
(en milliers de tonnes).

PÉRIODES	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Limbourg	Le Royaume
Janvier 1938.	443,5	376,8	678,9	34,0	458,1	574,5	2 565,8
Février	414,4	359,3	656,9	31,3	446,6	554,8	2 463,3
Mars	455,7	381,3	725,3	35,8	497,1	606,2	2 701,4
Avril	420,1	378,5	671,6	33,8	461,3	535,3	2 500,6
Mai	411,9	361,3	667,8	33,4	458,0	530,6	2 453,0
Juin	389,4	339,7	668,8	32,9	459,5	514,5	2 404,8
Juillet	358,0	308,8	585,6	27,6	455,7	497,1	2 232,8
Août	379,9	315,5	614,3	31,8	382,6	509,9	2 234,5
Septembre	371,4	345,9	669,5	33,6	463,8	502,5	2 386,7
Octobre	426,7	367,0	670,1	34,0	470,4	557,8	2 526,0
Novembre	407,0	363,9	678,4	32,9	480,3	568,3	2 530,8
Décembre	420,7	358,2	689,9	32,6	481,0	583,3	2 565,7
Totaux des relevés mensuels 1938	4 898,7	4 256,2	7 977,6	393,7	5 514,4	6 534,8	29 575,4
Production en 1938 (chiffres rectifiés)	4 898,9	4 255,8	7 976,9	393,7	5 512,5	6 536,1	29 573,9
> 1937 (1).	5 100,6	4 376,3	7 833,7	402,0	5 488,6	6 658,0	29 859,2
> 1936 (1)*	4 693,9	4 096,3	7 227,7	350,9	5 224,9	6 273,6	27 867,3
> 1935 (1).	4 590,5	3 873,0	6 852,0	321,7	5 188,2	5 681,0	26 506,4
> 1934 (1)	4 390,2	3 840,2	7 030,8	344,2	5 239,4	5 544,4	26 389,2
> 1933 (1).	4 318,2	3 754,7	7 029,6	323,2	5 105,3	4 768,7	25 299,7
> 1932 (1)*	3 584,1	3 154,6	6 022,7	292,3	4 443,7	3 926,2	21 423,6
> 1931 (1).	5 073,5	4 249,7	7 681,1	363,7	5 497,3	4 177,1	27 042,4

La production moyenne du pays par jour d'extraction, calculée mensuellement, a varié de 97.820 tonnes, minimum atteint au mois de septembre, à 105.450 tonnes, maximum atteint en novembre (voir tableau n° 2).

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.
* Grève prolongée.

TABLEAU N° 2.
PRODUCTION JOURNALIÈRE (en tonnes)

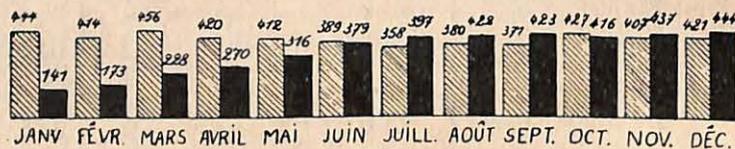
Périodes	Couchant de Mons		Centre		Charleroi		Namur		Liège		Campine		Royaume	
	Production journalière	Jours d'extraction												
1938	17.740	25,0	15.130	24,9	27.270	24,9	1.360	25,0	18.320	25,0	22.980	25,0	102.630	25,0
Janv.	17.940	23,1	15.160	23,1	27.370	24,0	1.350	23,2	18.920	23,6	23.310	23,8	103.940	23,7
Fév.	17.530	26,0	15.190	25,1	27.060	26,8	1.330	26,9	18.830	26,4	22.790	26,6	102.710	26,3
Mars	17.220	24,4	15.140	25,0	26.970	24,9	1.350	25,0	18.830	24,5	22.300	24,0	101.650	24,6
Avril	17.020	24,2	15.050	24,0	27.040	24,7	1.340	25,0	18.470	24,8	22.480	23,6	100.950	24,3
Mai	16.710	23,3	14.390	23,6	27.300	24,5	1.350	24,3	18.680	24,6	23.170	22,9	101.040	23,8
Juin	17.720	20,2	14.640	21,1	27.110	21,6	1.330	20,7	18.910	24,1	22.700	21,9	102.890	21,7
Juillet	16.170	23,5	14.880	21,2	26.610	23,1	1.330	24,0	18.310	20,9	22.460	22,7	99.750	22,4
Août	15.800	23,5	14.290	24,2	26.670	25,1	1.360	24,7	18.190	25,5	21.570	23,3	97.820	24,4
Sept.	17.280	24,7	14.860	24,7	27.130	24,7	1.370	24,8	18.820	25,0	22.130	25,2	101.850	24,8
Oct.	17.770	22,9	15.420	23,6	28.380	23,9	1.390	23,7	19.210	25,0	22.920	24,8	105.450	24,0
Nov.	17.240	24,1	14.830	21,2	28.040	24,6	1.340	24,4	18.860	25,5	23.060	25,3	103.460	24,8
Déc.	17.180	285,2	14.920	285,3	27.240	292,8	1.350	291,7	18.690	294,9	22.610	289,1	102.050	289,8
Année 1938	17.350	293,9	15.030	291,2	26.630	294,2	1.370	293,1	18.610	294,8	22.020	302,4	101.180	295,1
1937(1)	16.740	280,3	14.640	279,8	26.510	272,6	1.320	285,2	18.770	278,4	21.610	290,3	99.950	278,8
1936(1)	16.600	276,6	14.000	276,5	27.070	253,1	1.360	246,0	17.960	288,8	20.630	275,4	97.820	271,0
1935(1)	16.290	269,5	13.680	280,7	27.810	252,8	1.450	237,0	18.070	289,9	18.900	243,4	96.730	272,8
1934(1)	16.140	267,6	13.840	271,4	26.970	260,6	1.280	253,0	17.550	290,9	16.390	291,0	92.570	273,3
1933(1)	15.520	230,9	14.200	222,2	26.080	231,0	1.160	251,4	17.520	283,7	15.000	261,7	90.010	238,0
1932(1)	17.550	289,1	14.560	291,9	26.740	287,2	1.360	266,5	18.800	292,4	13.850	301,6	93.070	290,6

(1) D'après les chiffres définitifs de la statistique annuelle.

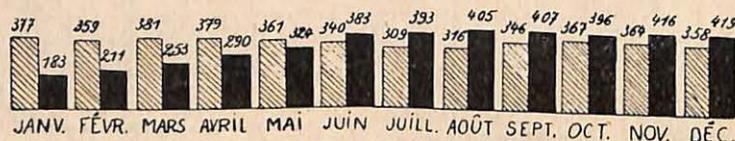
MOUVEMENT DE LA PRODUCTION ET DES STOCKS DANS LES PRINCIPAUX DISTRICTS

▨ PRODUCTION MENSUELLE EN MILLIERS DE TONNES.
 ■ STOCK À LA FIN DU MOIS EN MILLIERS DE TONNES.

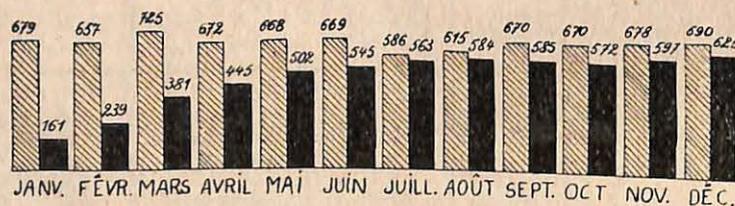
COUCHANT
DE
MONS



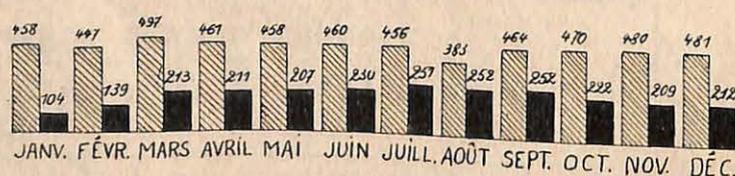
CENTRE



CHARLEROI



LIÈGE



CAMPINE

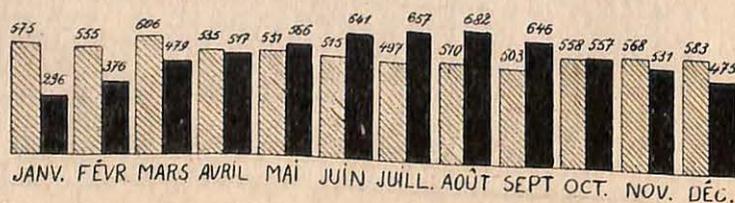


DIAGRAMME N° 1.

Stocks de houille.

(Voir tableau n° 3 et diagramme n° 1.)

Le stock total de houille dans les charbonnages s'est relevé, du 1^{er} janvier au 31 août 1938, de 690.600 tonnes à 2.380.300 tonnes, pour s'établir finalement à 2.222.300 tonnes au 31 décembre 1938.

Pour l'ensemble des charbonnages du pays, la quantité de charbon en magasin a donc augmenté de 1.531.700 tonnes pendant l'année 1938. Le stock total existant à fin d'année correspond, à l'allure moyenne de production de la dite année, à une production de près de 22 jours.

Par rapport à la production journalière moyenne réalisée en 1938 dans chaque district, le stock à fin d'année représente la production de 11 jours de travail dans le district de Liège, de 21 jours dans le bassin de la Campine, de 23 jours dans le district de Charleroi, de 26 jours dans le Couchant de Mons, de 28 jours dans le Centre et de 35 jours dans le district de Namur.

Dans tous les districts le stock à fin d'année est considérablement supérieur à celui qui existait au 1^{er} janvier 1938.

Durée du travail.

En application d'un arrêté royal en date du 26 janvier 1937, pris en exécution de la loi du 9 juillet 1936 et ayant sorti ses effets à partir du 1^{er} février 1937, la durée du travail souterrain dans les mines de houille est restée limitée à 45 heures par semaine et 7 h. 30 par jour, descente et remonte comprises. Avant le 1^{er} février 1937, ces limites étaient respectivement de 48 heures et de 8 heures, en vertu de la loi du 14 juin 1921.

Personnel.

(Voir tableaux n° 4 et 5 et diagramme n° 2.)

Le tableau n° 4 indique, mois par mois, le nombre moyen d'ouvriers occupés pendant les jours d'extraction. Ce nombre a varié entre un minimum de 125.800 constaté en septembre et un maximum de 134.100 atteint en novembre (en chiffres ronds).

TABLEAU N° 3.

STOCKS EN MILLIERS DE TONNES

Périodes	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	Royaume
1er janv. 1938 (1)	119,0	168,8	105,2	4,9	74,8	217,9	690,6
fin janvier . . .	141,0	183,2	161,0	8,9	103,8	296,3	894,2
» février . . .	172,9	210,6	228,7	12,3	139,0	375,9	1.149,4
» mars . . .	227,5	252,8	381,4	18,7	212,9	478,8	1.572,1
» avril . . .	270,1	289,5	444,7	23,4	210,7	516,7	1.755,1
» mai . . .	316,4	324,4	501,7	27,1	206,9	566,4	1.942,9
» juin . . .	379,1	383,4	544,9	29,5	229,6	640,7	2.207,2
» juillet . . .	396,9	393,3	563,0	32,4	250,7	656,5	2.292,8
» août . . .	422,3	405,3	583,7	34,9	251,8	682,3	2.380,3
» septembre . . .	422,6	406,9	584,6	38,3	252,1	646,2	2.350,7
» octobre . . .	415,8	396,3	571,8	41,4	221,8	557,0	2.204,1
» novembre . . .	436,8	416,2	596,9	45,1	208,9	530,5	2.234,4
» décembre . . .	443,8	419,3	625,0	47,3	212,3	474,6	2.222,3

TABLEAU N° 4.

PERSONNEL OUVRIER DES CHARBONNAGES
(en milliers d'ouvriers)

Périodes	Ouvriers à veine	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)	Ouvriers de la surface	Ouvriers du fond et de la surface réunis
1937 décembre . . .	19,0	92,6	39,0	131,6
1938 janvier . . .	18,9	92,3	38,4	130,7
» février . . .	19,1	92,8	38,7	131,5
» mars . . .	18,9	92,2	38,9	131,1
» avril . . .	18,8	91,7	39,2	130,9
» mai . . .	18,6	91,0	39,2	130,2
» juin . . .	18,6	91,1	39,2	130,3
» juillet . . .	18,6	91,0	39,1	130,1
» août . . .	18,2	89,3	38,1	127,4
» septembre . . .	18,0	87,8	38,0	125,8
» octobre . . .	18,6	91,1	39,3	130,4
» novembre . . .	19,2	94,3	39,8	134,1
» décembre . . .	18,9	92,1	39,4	131,5
1938 moyenne	18,7	91,4	38,9	130,3
1937 » (1)	18,0	86,8	38,4	125,2
1936 » (1)	17,5	83,0	38,2	121,2
1935 » (1)	17,9	83,4	37,2	120,6
1934 » (1)	18,4	87,0	38,7	125,7
1933 » (1)	18,6	93,5	41,4	134,9
1932 » (1)	18,7	96,4	41,9	138,3
1931 » (1)	20,4	106,4	46,3	152,7

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

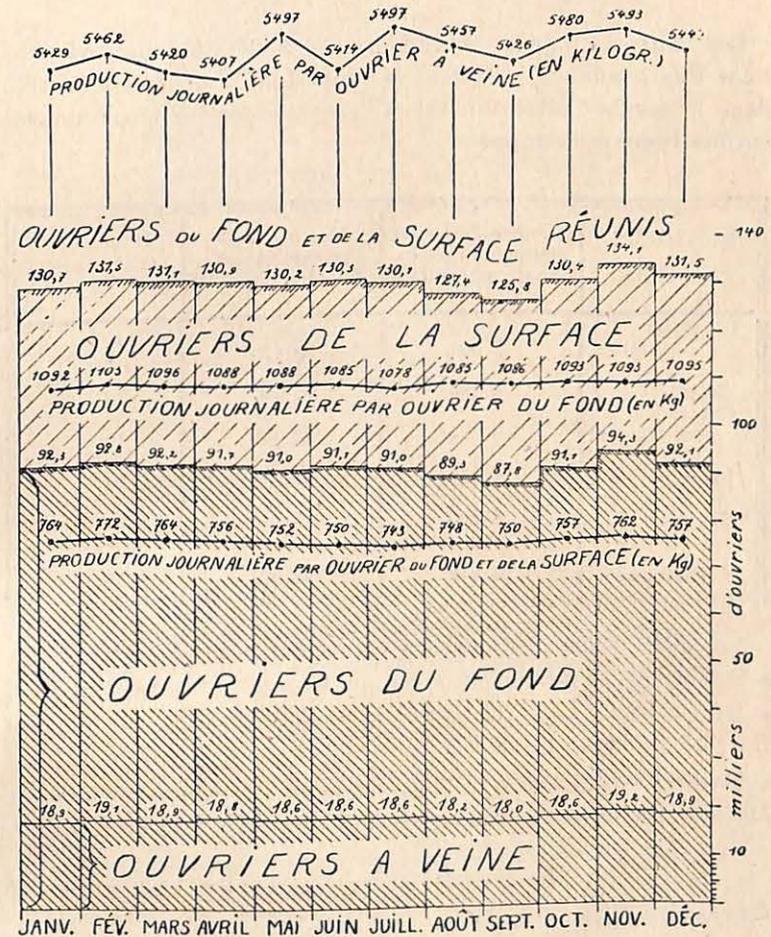


DIAGRAMME N° 2.

Le relevé ci-après donne la répartition entre les districts du personnel total occupé au cours du dernier mois des années 1930, 1936, 1937 et 1938 :

	Déc. 1930	Déc. 1936	Déc. 1937	Déc. 1938
Couchant de Mons	31.975	22.257	24.032	23.571
Centre	22.835	17.432	18.443	18.381
Charleroi	45.819	35.298	36.992	37.491
Namur	2.260	1.700	1.809	1.847
Liège	34.864	27.626	29.486	28.889
Campine	21.333	19.133	20.807	21.330
Royaume	159.086	123.446	131.569	131.509

Les chiffres ci-après, fournis par la Fédération des Associations Charbonnières, montrent la proportion d'ouvriers étrangers dans le nombre total d'ouvriers inscrits dans les charbonnages (usines connexes comprises).

DISTRICTS MINIERS	Nombre d'ouvriers étrangers inscrits à fin décembre 1938	Nombre total d'ouvriers inscrits à fin décembre 1938	Proportion d'étrangers %
Couchant de Mons.	2.591	26.136	9,9
Centre Charleroi et Namur.	3.130	21.197	14,8
	6.894	43.496	15,8
Liège	7.152	33.230	21,5
Campine	5.275	23.948	22,0
Royaume	25.042	148.007	16,9

Le nombre moyen d'ouvriers occupés en décembre 1938 a été sensiblement le même que celui du mois de décembre 1937; il a été supérieur de 8.063 unités à celui de décembre 1936, mais il a été inférieur de 27.577 unités à celui de décembre 1930.

Dans le tableau suivant sont comparés les nombres d'ouvriers étrangers inscrits à la fin de chacune des trois dernières années.

	Fin décembre 1936	Fin décembre 1937	Fin décembre 1938
Couchant de Mons.	1.501	2.797	2.591
Centre	2.402	3.529	3.130
Charleroi	5.328	7.177	6.894
Liège	5.457	7.507	7.152
Campine	4.577	5.591	5.275
Royaume	19.265	26.601	25.042

On remarque une diminution dans tous les districts au cours de l'année 1938.

Quant à la nationalité les ouvriers étrangers se répartissent comme suit :

Polonais	10.328
Italiens	4.619
Tchécoslovaques	4.316
Yougo-Slaves	1.459
Français	1.230
Hollandais	980
Hongrois	721
Nord-Africains	438
Ouvriers d'autres nationalité	951
Total	25.042

Production par journée d'ouvrier.

(Voir tableaux nos 5, 6 et diagramme no 2.)

Le tableau n° 5 indique que la production par journée d'ouvrier, calculée pour l'ensemble du pays, a peu fluctué au cours de l'année, que l'on considère les ouvriers à veine, l'ensemble des ouvriers du fond ou l'ensemble des ouvriers du fond et de la surface.

TABLEAU N° 5.

PÉRIODES	Production journalière par ouvrier		
	Ouvriers à veine kilogr.	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine) kilogr.	Ouvriers du fond et de la surface kilogr.
Janvier 1938	5.429	1.092	764
Février	5.462	1.103	772
Mars	5.420	1.096	764
Avril	5.407	1.088	756
Mai	5.497	1.088	752
Juin	5.414	1.085	750
Juillet	5.497	1.078	743
Août	5.457	1.085	748
Septembre	5.426	1.086	750
Octobre	5.480	1.093	757
Novembre	5.493	1.093	762
Décembre	5.447	1.095	757

Le tableau n° 6 met en regard, pour les divers districts, le rendement de chacune de ces catégories en 1938 et les rendements qui ont été réalisés au cours des deux années antérieures; il permet aussi de faire des comparaisons entre les districts. On constate, en 1938, une régression générale de ces rendements.

TABLEAU N° 6.

DISTRICTS MINIERs	Production moyenne								
	par journée d'ouvrier à veine			par journée d'ouv. de l'intérieur (ouv. à veine compr.)			par journée d'ouv. de toute catégorie (intérieur et surface)		
	en kilogs			en kilogs			en kilogs		
	1936 (1)	1937 (1)	1938 (2)	1936 (1)	1937 (1)	1938 (2)	1936 (1)	1937 (1)	1938 (2)
Couchant de Mons	4.560	4.485	4.445	1.084	1.052	999	759	742	707
Centre	6.175	6.286	6.016	1.195	1.163	1.104	813	802	773
Charleroi	5.113	5.089	5.023	1.115	1.106	1.061	725	730	713
Namur	4.626	4.512	4.229	1.166	1.158	1.057	751	779	719
Liège	5.441	5.487	5.303	937	912	872	662	649	624
Bassin du Sud.	5.213	5.199	5.082	1.074	1.052	1.003	731	724	698
Campine	8.363	7.747	7.234	1.720	1.606	1.541	1.131	1.083	1.031
Le Royaume.	5.696	5.611	5.440	1.173	1.139	1.087	794	782	752

Salaires.

(Voir tableaux nos 7, 8, 9 et 10.)

Le tableau n° 7 montre que l'indice des prix de détail n'a subi que de faibles variations au cours de l'année. Les patrons ont insisté vivement, dès le début de celle-ci, pour faire admettre une reprise des augmentations extra-conventionnelles accordées en 1937. L'index ayant finalement commandé une augmentation de 2 1/2 % à partir du mois de décembre, cette augmentation a été compensée par une réduction équivalente de la partie extra-conventionnelle des salaires, de sorte que ceux-ci sont restés inchangés.

- (1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.
(2) Chiffres provisoires.

TABLEAU N° 7.

VARIATIONS DE L'INDICE DES PRIX DE DETAIL
ET DES SALAIRES

Mois à partir duquel la fluctuation est appliquée	Indice des prix de détail du mois précédent	Index de base	Modification des salaires
1937			
Novembre	756	755	
Décembre	758	—	
1938			
Janvier	758	—	
Février	766	—	
Mars	763	—	
Avril	757	—	
Mai	751	—	
Juin	753	—	
Juillet	761	—	
Août	755	—	
Septembre	755	—	
Octobre	764	—	
Novembre	769	—	
Décembre	772	774	Augment. théorique de 2 1/2 % compensée par une réduction équivalente du salaire extra-conventionnel.

Dans le tableau n° 8, on trouve les résultats d'une enquête faite pour la Commission Nationale Mixte des Mines et portant sur les salaires du mois de janvier 1938. Il s'agit ici du salaire moyen d'une journée normale pour les ouvriers de diverses catégories, à l'exclusion du personnel surveillant.

Le tableau n° 9 indique, d'autre part, les salaires moyens de l'année, mis en regard des salaires moyens de l'année précédente, les uns et les autres établis par journée de présence et en tenant compte des sommes touchées par le personnel de surveillance. On

TABLEAU N° 8.

SALAIRES EN JANVIER 1938.

CATÉGORIES d'ouvriers	Salaire d'une journée normale de travail (1)						
	Mons	Centre	Charleroi et Namur	Liège	Bassin du Sud	Campine	Royaume
A. — Fond							
1) Ouvriers à veine.	57,37	60,39	61,25	63,01	60,50	61,84	60,73
2) Ouvriers à marché autres que les ouvriers à veine; ouvriers à la journée assimilables aux précédents au point de vue du sa- laire.	56,50	59,20	60,62	58,80	58,91	59,59	59,02
3) Ouvriers occupés au transport pendant le poste d'abatage.	43,58	40,17	42,82	46,43	43,43	43,19	43,41
4) Autre personnel du fond (2).	42,60	45,66	45,77	45,76	44,98	44,50	44,88
5) Ensemble du person- nel du fond (2).	50,88	50,29	52,91	52,85	51,99	52,86	52,13
B. — Surface							
6) Ouvriers qualifiés et ouvriers y assimilables au point de vue du salaire.	43,58	46,98	45,14	44,19	44,81	44,27	44,73
7) Personnel masculin non qualifié.	34,89	37,74	36,59	37,37	36,67	36,20	36,59
8) Femmes et filles.	19,81	21,09	20,69	23,34	21,62	20,28	21,60
9) Ensemble du person- nel de la surface (2).	38,23	40,10	38,18	38,21	38,53	39,29	38,65
C. — Fond et surface							
10) Ensemble du person- nel du fond et de la surface (2).	47,20	47,08	47,99	48,66	47,84	48,78	47,99

(1) 7 h. 30 pour le personnel du fond; 8 h. pour celui de la surface.

(2) Non compris le personnel de la surveillance.

TABLEAU N° 9.

SALAIRES EN 1937 ET EN 1938.

(Chiffres provisoires pour 1938).

DISTRICTS	Ouvriers à veine		Ouvriers du fond (y compris les ouv. à veine)		Ouvriers de la surface		Ouvriers de toutes catégories (fond et surface)	
	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938
Couchant de Mons	52,78	56,91	48,61	51,92	37,24	39,73	45,26	48,36
Centre	55,53	60,16	48,68	51,97	39,36	42,08	45,79	49,00
Charleroi	56,07	61,20	50,62	54,52	36,67	39,28	45,89	49,52
Namur	56,81	61,51	51,52	55,05	39,41	41,17	47,56	50,61
Liège	57,85	63,11	50,20	54,25	37,35	40,05	46,49	50,22
Bassin du Sud	55,56	60,44	49,75	53,47	37,46	40,05	45,92	49,39
Campine	58,03	62,34	51,82	55,17	37,61	40,24	47,20	50,22
Royaume	55,96	60,75	50,08	53,74	37,48	40,09	46,13	49,53

TABLEAU N° 10.

SALAIRES PAR TONNE.

(Chiffres provisoires pour 1938).

DISTRICTS	Dépenses en salaires par tonne nette extraite			
	1935	1936	1937	1938
	Francs	Francs	Francs	Francs
Couchant de Mons	46,83	50,52	60,96	68,36
Centre	46,75	47,41	57,11	63,40
Charleroi	48,62	52,29	62,84	69,48
Namur	47,80	51,16	61,04	70,38
Liège	53,99	57,78	71,66	80,42
Bassin du Sud	49,20	52,29	63,40	70,75
Campine	34,50	35,22	43,57	48,72
Royaume	46,05	48,45	58,98	65,88

déduit de ce tableau que, dans l'ensemble, le salaire moyen de 1938 a été supérieur d'environ 7 % à celui de 1937.

En raison de la diminution du rendement, une augmentation proportionnellement plus importante affecte, comme l'indique le tableau n° 10, la dépense en salaires par tonne calculée pour les différents districts et pour l'ensemble des mines du pays.

Le même tableau fait ressortir également que la dépense en salaires par tonne est nettement plus faible en Campine que dans tout autre district.

Comme nous l'avons fait remarquer à l'occasion des statistiques précédentes, les chiffres des tableaux n°s 7, 8, 9 et 10 ne concernent que les salaires proprement dits. D'autres charges viennent s'y ajouter pour constituer le coût de la main-d'œuvre.

Prix des charbons.

(Voir tableau n° 11.)

Le tableau n° 11 indique, pour les principales catégories de charbons, les prix directeurs fixés pour le marché intérieur par l'Office Belge des Charbons.

A partir du 1^{er} juillet, les prix des charbons à usage industriel ont été baissés de 5 à 10 francs suivant les catégories; la diminution a été de 5 francs pour les charbons destinés aux locomotives de la Société Nationale des Chemins de fer belges et de 10 francs pour les fines à coke.

Par contre, les prix de toutes les catégories, tant à usage industriel qu'à usage domestique, ont été relevés uniformément de 5 francs par tonne à partir du 1^{er} décembre.

Comme l'an dernier, un régime saisonnier a été appliqué aux prix des charbons pour foyers domestiques, indépendamment des fluctuations ci-dessus : le rabais a été fixé à 15 francs pour le mois d'avril et réduit ensuite de mois en mois, de manière à être annulé le 1^{er} septembre.

TABEAU N° 11.
PRIX DES CHARBONS (en francs par tonne).

CATEGORIES	1 ^{er} janvier 1938	1 ^{er} avr 1938	1 ^{er} mai 1938	1 ^{er} juin 1938	1 ^{er} juillet 1938	1 ^{er} août 1938	1 ^{er} Septemb. 1938	1 ^{er} octobre 1938	1 ^{er} décembre 1938	1 ^{er} janvier 1939
	<i>Charbons industriels :</i>	93,50	93,50	93,50	93,50	88,50	88,50	88,50	89,25	94,25
Poussiers, 20 % de cendres, 0-1, 0-3 m/m, maigr.	103,50	103,50	103,50	103,50	98,50	98,50	98,50	103,--	108,--	108,--
Poussiers, 12 % de cendres, 0-4, 0-6 m/m, quart-gras	129,--	129,--	129,--	129,--	124,--	124,--	124,--	124,--	129,--	129,--
Fines lavées, 0-10 m/m, demi-gras	154,--	154,--	154,--	154,--	149,--	149,--	149,--	149,--	154,--	154,--
Fines mi-lavées, 0-30 m/m, gras	145,--	145,--	145,--	145,--	140,--	140,--	140,--	140,--	145,--	145,--
Menu brut, 0-70 m/m, maigre	162,--	162,--	162,--	162,--	157,--	157,--	157,--	157,--	162,--	162,--
Menus mi-lavés, 0-60, 0-70 m/m, gras	189,--	189,--	189,--	189,--	182,--	182,--	182,--	182,--	187,--	187,--
Braisettes, 10-20 m/m, demi-gras	209,--	209,--	209,--	209,--	204,--	204,--	204,--	204,--	209,--	209,--
Criblé, au-dessus de 60 m/m, 3/4 gras	175,--	175,--	175,--	175,--	165,--	165,--	165,--	165,--	170,--	170,--
Fines à coke (prix « rendu »)										
Charbon pour locomotives de la Société Nationale des Chemins de fer belges :										
Classe C, 12 % de cendres (menu 0-70 m/m, demi-gras)	154,--	154,--	154,--	154,--	149,--	149,--	149,--	149,--	149,--	149,--
<i>Charbons domestiques :</i>										
Grains 5-10 m/m, maigre	138,50	143,50	146,50	149,50	152,50	155,50	158,50	158,50	163,50	163,50
Braisettes 10-20 m/m, maigre	192,--	177,--	180,--	183,--	186,--	189,--	192,--	192,--	195,--	195,--
Braisettes 20-30 m/m, maigre	237,--	242,--	245,--	248,--	251,--	254,--	257,--	257,--	262,--	262,--
Braisettes 30-40 m/m, maigre	252,--	237,--	240,--	243,--	246,--	249,--	252,--	252,--	257,--	257,--
Têtes de moineaux 30-50 m/m, maigr.	257,--	242,--	245,--	248,--	251,--	254,--	257,--	257,--	262,--	262,--
Têtes de moineaux 50-60 m/m, demi-gras	257,--	242,--	245,--	248,--	251,--	254,--	257,--	257,--	262,--	262,--
Gailletins 50-80 m/m, maigre	237,--	222,--	225,--	228,--	231,--	234,--	237,--	237,--	242,--	242,--
Gailletins 50-80 m/m, demi-gras	242,--	227,--	230,--	233,--	236,--	239,--	242,--	242,--	247,--	247,--
Criblé, gras (rendu)	222,--	207,--	210,--	213,--	221,--	224,--	227,--	227,--	232,--	232,--

Production de coke.

Pour l'ensemble du pays, la production de coke a considérablement diminué en 1938 par rapport à 1937.

TABLEAU 12.

PRODUCTION DE COKE PENDANT L'ANNÉE 1938
(en milliers de tonnes)

PÉRIODES	Hainaut	Liège	Autres provinces	ROYAUME
Janvier . . .	224,6	98,4	165,7	488,7
Février . . .	192,7	84,6	146,1	423,4
Mars . . .	188,0	87,2	153,9	429,1
Avril . . .	157,0	78,3	136,6	371,9
Mai . . .	152,7	77,0	137,7	367,4
Juin . . .	155,1	72,5	134,8	362,4
Juillet . . .	155,4	76,8	138,7	370,9
Août . . .	155,4	73,9	133,8	363,1
Septembre . .	149,4	75,7	130,7	355,8
Octobre . . .	160,0	86,3	137,5	383,8
Novembre . .	160,6	83,2	136,6	380,4
Décembre . .	167,0	91,7	147,5	406,2
Total 1938 . .	2.017,9	985,6	1.669,6	4.703,1
1937 (1) . . .	2.600,8	1.264,5	1.656,9	5.522,2
1936 (1) . . .	2.199,8	1.082,2	1.250,1	4.532,1
1935 (1) . . .	2.116,5	1.019,7	1.308,3	4.444,5
1934 (1) . . .	1.920,7	973,7	1.342,0	4.236,4
1933 (1) . . .	1.908,4	1.047,1	1.437,1	4.392,6
1932 (1) . . .	1.918,4	993,6	1.498,0	4.410,0
1931 (1) . . .	2.177,6	1.140,7	1.558,5	4.876,8

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle (petit coke non compris).

Prix du coke

(Voir tableau n° 13.)

Les prix du coke métallurgique pour les hauts fourneaux sont indiqués ci-après, d'après les barèmes de l'Office Belge des Cokes. On constate une baisse importante de trimestre en trimestre.

TABLEAU N° 13.

PRIX DU COKE

DATES	Prix « rendu » de la tonne de coke métallurgique Fr.
1er janvier 1938	250,00
1er avril 1938	235,00
1er juillet 1938	220,00
1er octobre 1938	200,00
1er janvier 1939	200,00

Production d'agglomérés de houille

La production d'agglomérés de houille a sensiblement diminué en 1938 par rapport à l'année précédente.

TABLEAU N° 14.

PRODUCTION D'AGGLOMÉRÉS PENDANT L'ANNÉE 1938
(en milliers de tonnes)

PÉRIODES	ROYAUME
Janvier	154,5
Février	148,4
Mars	164,4
Avril	154,5
Mai	143,6
Juin	140,1
Juillet	125,3
Août	124,7
Septembre	139,5
Octobre	136,4
Novembre	135,6
Décembre	135,5
Total 1938.	1.702,5
Année 1937 (1)	1.849,3
» 1936 (1)	1.559,9
» 1935 (1)	1.368,6
» 1934 (1)	1.353,6
» 1933 (1)	1.363,8
» 1932 (1)	1.317,0
» 1931 (1)	1.350,4

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle

Prix des agglomérés.

Le tableau suivant donne les prix fixés par trimestre pour les briquettes achetées par la Société Nationale des Chemins de fer belges, et d'autre part, les prix à diverses dates, tels qu'ils sont fixés par l'Office Belge des Charbons pour les boulets demi-gras à usage domestique, d'une teneur en cendres de 12 % au maximum, compte tenu des rabais de la période d'été.

TABLEAU N° 15

PRIX DES AGGLOMERES (en francs par tonne)

DATES	BRIQUETTES	BOULETS à usage domestique
1er Janvier 1938	175	192
1er Avril 1938	175	177
1er Juillet 1938	170	186
1er Septembre 1938	170	192
1er Octobre 1938	165	192
1er Décembre 1938	165	197
1er Janvier 1939	165	197

Mouvement commercial et consommation de houille de l'Union belgo-luxembourgeoise.

(Voir tableaux nos 16, 17, 18 et diagramme n° 3.)

La consommation de houille dans l'Union Belgo-Luxembourgeoise, après avoir considérablement décliné d'année en année de 1929 à 1932, et s'être maintenue en 1933 à un niveau voisin de celui de l'année précédente, a augmenté en 1934, en 1935 et en 1936; en 1937 elle a marqué une nouvelle hausse, très importante cette fois; en 1938 elle est retombée sensiblement au niveau moyen des années 1934 et 1935. Elle a atteint, en effet, 28.232.000 tonnes en 1938, contre 34.017.000 tonnes en 1937,

29.801.000 tonnes en 1936, 28.527.000 tonnes en 1935, 28.066.000 tonnes en 1934, 27.029.000 tonnes en 1933 et 27.108.000 tonnes en 1932.

TABLEAU N° 16.

IMPORTATIONS DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
(en milliers de tonnes)

Pays de provenance	Houille	Coke	Agglomérés	Total (1)
Allemagne . . .	2.428	2.007	41	4.476
Pays-Bas . . .	797	493	41	1.331
Grande-Bretagne .	667	—	—	667
France . . .	342	19	2	363
Pologne . . .	249	—	—	249
U. R. S. S . . .	10	—	—	10
Totaux 1938 (2)	4.493	2.519	84	7.096
1937	6.167	3.187	163	10.457
1936	3.862	2.557	109	7.285
1935	3.777	2.279	137	6.972
1934	4.481	2.338	190	7.834
1933	5.224	1.754	211	7.801
1932	6.736	1.943	203	9.444
1931	9.528	2.154	244	12.793

Les importations en Belgique de houille, d'agglomérés de houille et de coke ont continué à être soumises à des mesures restrictives exposées dans le chapitre suivant; elles ont été inférieures de 3.361.000 tonnes à celles de l'année 1937.

Les combustibles étrangers ont couvert 25,1 % de la consommation, contre 30,7 % en 1937, 24,4 % en 1936 et en 1935 et 27,9 % en 1934.

L'Allemagne a fourni 63 % du tonnage importé, tous combustibles réunis et exprimés suivant leur équivalent en houille. Les Pays-Bas ont occupé la deuxième place en fournissant près de 19 % de l'importation. La Grande-Bretagne, la France et la Pologne sont venues respectivement en troisième, quatrième et cinquième lieu.

(1) Le coke et les agglomérés sont comptés dans le total pour leur équivalent en houille crue.

(2) Nombres provisoires.

TABLEAU N° 17.

EXPORTATIONS DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
(en milliers de tonnes)

Pays de destination	Houille	Coke	Agglomérés	Total (1)
France . . .	3.545	616	529	4.822
Pays-Bas . . .	519	41	27	597
Suède . . .	10	304	—	405
Italie . . .	112	4	—	117
Allemagne . . .	3	87	—	116
Suisse . . .	81	12	8	104
Norvège . . .	—	42	—	55
Algérie . . .	33	7	7	48
Argentine . . .	44	—	—	44
Congo belge . . .	2	12	19	35
Finlande . . .	3	24	—	35
Etats-Unis d'Am . .	—	21	1	29
Maroc français . .	25	1	1	27
Autres pays . . .	26	33	2	69
Provis. de bord (2)	348	—	61	403
Totaux 1938 (3)	4.751	1.204	655	6.906
1937	4.397	1.320	660	6.707
1936	4.735	1.251	525	6.838
1935	4.279	919	446	5.924
1934	3.811	960	406	5.486
1933	3.588	914	473	5.261
1932	3.491	980	566	5.274
1931	5.468	862	940	7.519

Les exportations de combustibles ont été supérieures de 199.000 tonnes à celles de l'année précédente. Elles ont continué à être restreintes par des mesures gouvernementales prises en différents pays, et notamment en France. Pour ce dernier pays, qui constitue le principal débouché extérieur pour les combustibles belges, le contingent mensuel alloué à la Belgique a été fixé à 95 % de la quantité mensuelle moyenne exportée pendant l'année 1936, pour les mois de janvier, février et mars; il a été ramené à 80 %

(1) Le coke et les agglomérés sont comptés dans le total pour leur équivalent en houille crue.

(2) Pour bateaux belges et pour bateaux étrangers.

(3) Nombres provisoires.

de la même quantité à partir du 1^{er} mai et à 65 % à partir du 1^{er} octobre 1938. Il est à remarquer que, comme précédemment, ce régime ne s'appliquait pas aux fines destinées aux cokeries ni au coke destiné aux usines métallurgiques possédant des hauts fourneaux. En ce qui concerne les charbons domestiques, des facilités ont été accordées dans l'échelonnement des fournitures sur une période de douze mois, allant du 1^{er} avril 1938 au 31 mars 1939.

Au total, exprimées en houille, les exportations de l'année 1938 ont représenté 23,4 % de la production, contre 22,5 % en 1937, 24,5 % en 1936, 22,3 % en 1935 et 21 % environ en 1934 et 1933.

L'excédent de la production par rapport à la consommation de l'Union Belgo-Luxembourgeoise a été de 1.342.000 tonnes; les stocks ont augmenté de 1.532.000 tonnes, les importations ayant dépassé de 190.000 tonnes les exportations.

Le diagramme n° 3, pour l'établissement duquel il a été admis que la consommation de charbon étranger en Belgique correspond à l'importation, donne approximativement la répartition de la consommation en charbon étranger et en charbon belge. Il indique, en outre, la quantité de charbon belge exporté.

Dans les dernières années, la proportion de charbon belge dans la consommation de l'Union Belgo-Luxembourgeoise a varié comme suit :

En 1929	57,9 %
En 1930	58,0 %
En 1931	59,1 %
En 1932	65,2 %
En 1933	71,2 %
En 1934	72,1 %
En 1935	75,6 %
En 1936	75,6 %
En 1937	69,1 %
En 1938	74,8 %

TABLEAU N° 18.

CONSOMMATION (en milliers de tonnes).

	1929	1930	1931	1933	1934	1935	1936	1937	1938 (1)
Production . .	26.940	27.415	27.042	25.300	26.389	26.506	27.867	29.859	29.574
Importation . .	16.207	14.151	12.789	7.801	7.834	6.972	7.285	10.457	7.096
Exportation . .	5.476	5.721	7.539	5.261	5.486	5.924	6.838	6.707	6.906
Différence des stocks (2) . .	- 815	+2.164	+1.055	+811	+671	-973	-1.487	-408	+1.532
Consommation .	38.486	33.681	31.237	27.029	28.066	28.527	29.801	34.017	28.232

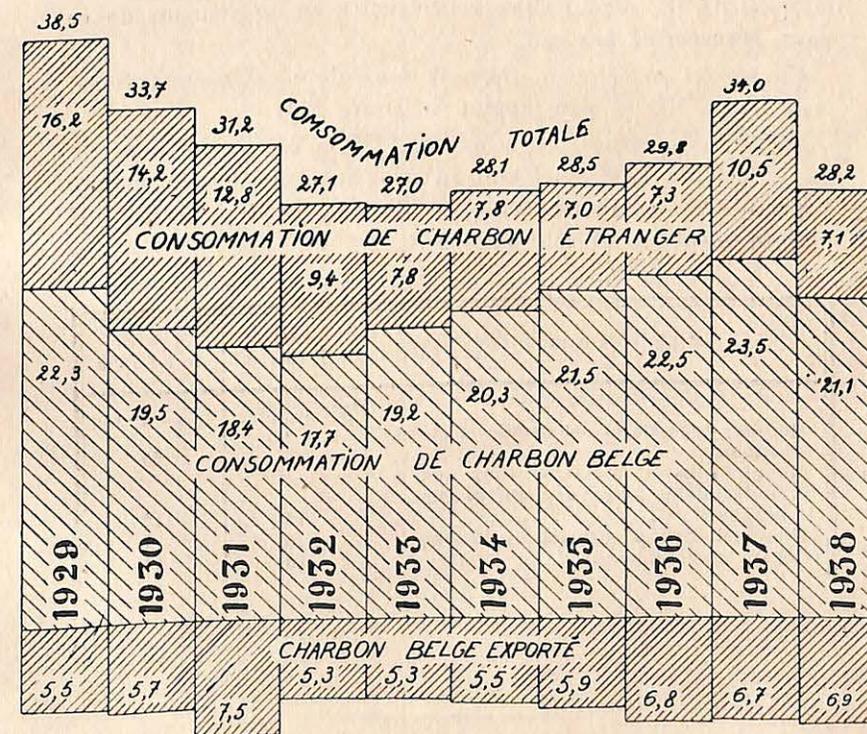


DIAGRAMME N° 3.

(1) Chiffres provisoires.

(2) Le signe + indique une augmentation de stock au cours de l'année; le signe - une diminution.

Mesures de réglementation de l'importation.

A partir du 1^{er} avril 1938, la limitation de l'importation a été appliquée tant aux charbons destinés à la fabrication du coke qu'aux autres combustibles.

Le taux de contingentement pour l'ensemble des houilles et des agglomérés de houille a été fixé à 32,375 % des quantités moyennes mensuelles importées de chaque pays d'origine pendant le 1^{er} semestre de l'année 1931.

Un supplément de contingent a continué à être alloué à tout pays important par bateaux belges une certaine proportion de la quantité de combustibles contingentés en provenance de ce pays, transportée par eau.

En ce qui concerne le coke, le taux de contingentement est resté fixé à 100 % par rapport à l'année 1934.

Le droit de licence, supprimé en 1937, a été rétabli à partir du 1^{er} octobre 1938 et étendu au coke importé; il a été majoré à partir du 1^{er} janvier 1939. Le taux de ce droit a été fixé conformément au tableau ci-après :

Catégorie de combustible	A partir du 1-10-1938		A partir du 1-1-1939	
	fr. par tonne		fr. par tonne	
Houille, agglomérés de houille et coke à usage domestique	15		20	
Houille à usage industriel autre que la fabrication du coke et agglomérés à usage industriel	10		12	
Houille destinée à la fabrication du coke	5		7	
Coke à usage industriel	10		14	

BELGIQUE

L'Industrie Charbonnière pendant l'année 1938

Statistique provisoire et vue d'ensemble sur l'exploitation

ANNEXE

I. — Résultats de l'exploitation des mines de houille en 1938

(Chiffres provisoires)

Districts	Nombre de mines(1)		Production nette en tonnes	Valeur des charbons extraits		Montant des dépenses		Différence boni (+) ou mali (-)	
	en boni mali	total		globale fr.	fr. par tonne	global fr.	fr. par tonne	globale fr.	fr. par tonne
Couchant de Mons	5	5	4.898.860	666.647.700	135,08	681.105.100	139,03	- 14.457.400	- 2,95
Centre	6	2	4.255.760	571.397.500	134,26	541.353.500	127,20	+ 30.044.000	+ 7,06
Charleroi	16	10	7.976.970	1.162.070.500	145,68	1.074.212.500	134,66	+ 87.858.000	+ 11,02
Namur	3	2	393.740	60.091.100	152,62	53.802.800	136,65	+ 6.288.300	+ 15,97
Liège	19	5	5.514.510	870.497.200	157,85	849.600.600	154,06	+ 20.896.600	+ 3,79
Bassin du Sud	49	25	23.039.870	3.330.704.000	144,56	3.200.074.500	138,89	+ 130.629.500	+ 5,67
Campine	5	2	6.536.000	882.225.800	134,98	819.391.900	125,37	+ 62.839.900	+ 9,61
Royaume	54	27	23.575.870	4.212.929.800	142,44	4.019.466.400	135,90	+ 193.463.400	+ 6,54
Groupe des 54 mines en boni			21.469.290	3.078.037.300	143,37	2.749.610.700	128,07	+ 328.426.600	+ 15,30
Groupe des 27 mines en mali			8.106.580	1.134.892.500	140,00	1.269.855.700	156,65	- 134.963.200	- 16,65

(1) Ayant concouru à la production.

II. — Récapitulation des résultats par tonne depuis 1927

(Chiffres provisoires pour 1938)

Boni (+) ou mali (—) en francs par tonne

Districts	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Couchant de Mons	+ 7,49	- 5,62	+ 1,01	- 12,04	- 19,25	- 20,69	- 10,69	- 6,63	+ 0,96	+ 2,58	+ 12,63	- 2,95
Centre	+ 5,93	- 6,55	+ 7,60	- 3,39	- 14,13	- 11,25	- 14,58	- 9,75	+ 6,46	+ 11,38	+ 20,52	+ 7,06
Charleroi	+ 7,12	- 1,73	+ 15,52	- 1,20	- 11,26	- 7,74	- 1,98	- 4,64	+ 7,45	+ 10,07	+ 22,05	+ 11,02
Namur	+ 13,93	- 4,72	+ 16,36	+ 2,34	- 10,14	- 1,09	+ 2,00	- 2,52	+ 5,98	+ 12,43	+ 29,59	+ 15,97
Liège	+ 5,13	+ 0,14	+ 13,74	- 0,19	- 6,46	- 2,44	- 3,22	- 7,03	+ 5,26	+ 7,06	+ 13,65	+ 3,79
Bassin du Sud	+ 6,65	- 3,14	+ 10,18	- 3,85	- 12,39	- 9,57	- 6,36	- 6,57	+ 5,27	+ 8,00	+ 17,84	+ 5,67
Campine	- 20,83	- 25,66	- 26,76	- 26,08	- 23,85	- 17,74	- 4,57	+ 0,92	+ 12,66	+ 19,83	+ 28,61	+ 9,61
Royaume	+ 4,23	- 5,51	+ 5,73	- 6,94	- 14,17	- 11,06	- 6,02	- 4,99	+ 6,85	+ 10,66	+ 20,24	+ 6,54

BIBLIOGRAPHIE

TRAITE PRATIQUE DE CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DES USINES, tome II, Léon GRIVEAUD, architecte-ingénieur. — Un volume grand in-8°, de 340 pp. avec 204 fig. dans le texte. — Prix relié : 173 fr. 25 belges. — Librairie Polytechnique Ch. Béranger, 1, Quai de la Grande-Bretagne, à Liège.

Dans la 1^{re} livraison des « Annales des Mines de Belgique », année 1937, a paru une analyse bibliographique du premier tome de cet ouvrage, lequel constitue une étude à la fois étendue et fouillée des installations industrielles modernes, aux points de vue construction, aménagement, organisation et moyens de manutention.

Le tome second de l'ouvrage de M. Griveaud comprend une première partie consacrée spécialement aux divers problèmes d'aménagement des usines aux points de vue salubrité et confort en général et une seconde partie traitant de la production de la chaleur et de la force motrice.

La première partie est manifestement la plus originale et la plus utile car elle arrive à une époque où la recherche des améliorations des conditions de travail constitue une préoccupation générale, tant au point de vue rendement qu'au point de vue hygiène. Elle sera lue fructueusement par les personnes intéressées au bon développement de nos industries. On y trouve notamment des considérations pratiques, des tableaux numériques, des calculs et formules, des descriptions d'installations récentes, concernant l'épuration de l'eau, les dépenses d'eau, les installations sanitaires, l'éclairage, le chauffage et la ventilation des locaux, le rafraîchissement et l'humidification de l'air, l'élimination des buées et des poussières.

Les plans schématiques sont très clairs. On relève aussi l'examen détaillé de points spéciaux : ventilation mécanique et ventilation ozonisée; filtrage et rafraîchissement de l'air; comparai-